



Tour D'Horizon

ANGERVILLE

Monsieur le Maire, le Conseil Municipal
et l'ensemble du personnel communal vous présentent

LEURS MEILLEURS VŒUX POUR 2010 !

Papilles d'Or

**2 ARTISANS ANGERVILLOIS
RÉCOMPENSÉS**

Téléthon

ENCORE UN RECORD BATTU !

Recette

TARTE FRANGIPANE POIRES ET CHOCOLAT

Nouveau

**CALENDRIER DES MANIFESTATIONS
D'ANGERVILLE ET DE MEREVILLE**



janv-fév-mar. n° 66
www.mairie-angerville.fr

Exemplaire gratuit. Ne peut être vendu

Vie communale

- P 3 LE MOT DU MAIRE
- P 4 LE DISPOSITIF «PASS FONCIER»
- P 6 LE MOT DES ADJOINTS

Actualités

- P 7 LES PAPILLES D'OR
- P 8 SITE INTERNET

Sortir et se cultiver

- P 10 CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CULTURELLES D'ANGERVILLE
- P 11 CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CULTURELLES DE MÉRÉVILLE ET INTERCOMMUNALES D'ANGERVILLE & MÉRÉVILLE

Vie associative

- P 12 L'A.D.C.A ET LE JAZZ
L'ASSOCIATION SPORTIVE DE KARTING D'ANGERVILLE (L'A.S.K.)
- P 13 ANGERVILLE BILLARD CLUB
LES COCHELINS
- P 14 LA PAGE DU MONDE COMBATTANT
- P 15 COMITÉ DES FÊTES d'ANGERVILLE
- P 16 CYCLO-CLUB D'ANGERVILLE
HANDBALL CLUB D'ANGERVILLE
- P 17 LOISIRS ESPACE ANGERVILLOIS
ASSOCIATION DES MUSIC'HALLES
- P 18 MOUVEMENT PLUS FACILE
ACCESSIBILITÉ POUR TOUS
PAUSE BIEN-ÊTRE
- P 19 RANDO SUD ESSONNE
L'ASSOCIATION DES ANCIENS SAPEURS
POMPIERS DU SUD ESSONNE
ET SYMPATHISANTS
S.M.A (SOCIÉTÉ MUSICALE D'ANGERVILLE)
- P 20 TÉLÉTHON
- P 21 TWIRLING BATON
AMICALE BOULISTE ANGERVILLOISE

Communiqués

- P 22 GENDARMERIE NATIONALE
- P 23 POINT EMPLOI ET MISSION LOCALE
SUD ESSONNE
- P 24 TRI SÉLECTIF ET DÉCHÈTERIE

Ecologie

- P 25 ÉNERGIES RENOUVELABLES : LE BOOM DE
L'EOLIEN ET DU PHOTOVOLTAÏQUE

Santé

- P 28 UNE BELLE PEAU AU COEUR DE L'HIVER
- P 29 MESSIEURS, SI VOUS PERDEZ VOS CHEVEUX,
CONSULTEZ SANS ATTENDRE !
- P 30 DIABÈTE

Jardinage

- P 32 UNE CHARTE POUR JARDINER AU NATUREL
- P 33 DU CARTON AU PIED DES ARBRES

Recettes

- P 34 CUILLÈRES D'ISA AU SAUMON FUMÉ
MAGRETS DE CANARD À L'ANANAS
- P 35 TARTE FRANGIPANE POIRES ET CHOCOLAT

Jeux

- P 36 MOTS CROISÉS / MOTS CACHÉS
- P 37 SUDOKU

Etat-civil

- P 38 NAISSANCES / MARIAGES / DÉCÈS

Informations

- P 39 INFORMATIONS CULTURELLES
ORDURES MÉNAGÈRES

**Bonne
lecture !**



Chères Angervilloises, Chers Angervillois,

Permettez-moi de commencer cet édito en vous adressant mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2010. Puisse-t-elle être synonyme de réussite dans vos projets pour vous et vos proches et qu'elle vous apporte bonheur et santé.

Je tiens d'ailleurs à remercier toutes celles et tous ceux, venus nombreux, le 9 janvier dernier à l'occasion de la cérémonie des vœux. Un moment toujours riche en échanges et en dialogues autour de la traditionnelle galette des rois. Ce fut l'occasion de la remise des prix du concours d'illuminations et je tenais à saluer tous les participants, qui par leur implication dans les décorations de leurs habitations ou commerces, ont concouru à embellir une fois de plus notre commune.

Cette 3^{ème} année de mandat verra l'achèvement des travaux de l'Avenue de Paris avec réalisation d'un aménagement paysager. Désormais les entrées de ville côté Rue de Dourdan (qui a d'ailleurs retrouvé ses arbres) et Avenue de Paris arborent un visage nouveau où chacun (piéton, cycliste et automobiliste) y trouve son domaine réservé pour la tranquillité et la sécurité de tous. Egalement au programme, l'aménagement des nouveaux locaux des services techniques, avenue de Paris, dans les bâtiments acquis par la commune. La taille des lieux nous permet même d'envisager éventuellement d'y créer une pépinière d'entreprises afin de continuer à soutenir et à dynamiser notre économie locale en des temps parfois peu favorables et où ce genre de «petit coup de pouce» peut parfois faire véritablement la différence. Enfin, les usagers de la gare auront certainement apprécié l'extension du parking avec la création de 40 places supplémentaires venant répondre à un véritable besoin dans ce domaine.

Concernant les trains et la demande d'arrêts additionnels en gare d'Angerville, je vous informe que nous poursuivons nos démarches auprès du STIF, de la SNCF et de la Région Centre afin de pouvoir répondre aux besoins des nombreux usagers d'Angerville et alentours qui empruntent quotidiennement les transports de la gare. Et même si ce combat, qui est également le vôtre, ressemble pour beaucoup à celui du «pot de fer» contre le «pot de terre», sachez que notre détermination reste entière et que nous entendons au moins que l'on nous apporte une réponse concrète, claire et non détournée en la matière.

Du côté de la ZAC (le Parc d'Angerville), les travaux d'aménagement et de construction se poursuivent et l'achèvement est prévu pour 2011. Les logements sociaux terminés en Octobre dernier, commencent désormais à accueillir leurs nouveaux résidents. De même, conformément à notre promesse de campagne, visant à faciliter l'accession à la propriété et notamment aux plus jeunes, et suite à la délibération du Conseil municipal, le dispositif Pass Foncier, mis en place par le gouvernement, permet aux familles primo accédantes (sous condition de ressources), d'accéder à la propriété avec notamment un taux réduit de la TVA à 5,5 %. Pour plus de renseignements, je vous invite à lire l'article ci-contre ou à aller directement au bureau de vente de Nexity Domaine, route de Méréville en sortie de ZAC.

Je vous informe également que depuis le 1^{er} janvier dernier, pour répondre à la demande face à une augmentation des effectifs des écoles (320 élèves sur 2 services) et afin de continuer à assurer un service toujours optimal, nous sommes passés par une liaison froide dans le cadre de l'élaboration des repas à la cantine scolaire. Les menus, équilibrés et constitués par une diététicienne, répondent à une grande exigence de qualité avec l'introduction d'une alimentation biologique une fois par mois et des repas à thèmes de temps à autre en fonction des festivités du calendrier. Ces derniers sont d'ailleurs consultables sur le site Internet de la commune dans la rubrique informations pratiques / éducation / Restauration scolaire. De plus, avec l'augmentation du nombre d'élèves, je vous informe qu'un projet d'extension avec création de 2 classes supplémentaires en élémentaire est aujourd'hui à l'étude afin de répondre aux besoins, en temps voulu.

Pour finir, je vous informe qu'un nouveau cabinet d'ophtalmologiste est ouvert depuis début novembre 2009 et que nous sommes très fiers d'avoir encouragé et participé à l'installation de ce professionnel de santé en ce qu'il apportera, à n'en pas douter, avec tous les autres professionnels, un véritable service de qualité pour le bien-être de tous.

Au plaisir de vous revoir toutes et tous, au détour d'Angerville
ou à l'occasion d'une des nombreuses manifestations qui font vivre notre ville.

Fidèlement vôtre !
Le Maire
Lucien CHAUMETTE

LE DISPOSITIF «PASS-FONCIER»



Le dispositif «Pass-foncier» est issu d'une convention entre l'Etat, le 1 % logement et la Caisse des dépôts et consignations signée le 20 décembre 2006 pour quatre ans à compter du 1.1.2007.

L'objectif est de favoriser l'acquisition dans le neuf de la première résidence principale en limitant le coût initial de l'opération au seul coût de la construction en neutralisant le prix du terrain. Celui-ci est mis à disposition du ménage accédant, pendant toute la durée de remboursement des prêts souscrits pour la construction, dans le cadre d'un bail à construction à des conditions privilégiées.

Opérations éligibles

Elles sont de deux sortes :

- les opérations dites «accédants» : toute opération d'acquisition ou de construction par un ménage d'un logement individuel ou collectif neuf affecté à sa résidence principale ;
- les opérations dites «fléchées» : opérations groupées financées en prêt social de location-accession (PSLA) ayant fait l'objet d'un agrément par un comité ad hoc Etat-CDC-UESL, après avis de la direction régionale de la Caisse des dépôts et consignations.

Pour les logements collectifs, en raison des difficultés liées au statut de la copropriété, une étude est engagée pour définir les conditions de mise en oeuvre d'un régime juridique de la séparation de la propriété du foncier et du bâti.

Ménages bénéficiaires

Trois critères cumulatifs doivent être remplis :

- être primo-accédant de sa résidence principale ;
- disposer de ressources inférieures aux plafonds de ressources PSLA déterminés par l'arrêté du 2 décembre 2005 ;
- être bénéficiaires d'une aide à l'accession sociale à la propriété (subvention ou bonification de prêt) attribuée par une ou plusieurs collectivités territoriales (ou par un groupement de collectivités

territoriales) du lieu d'implantation du logement.

Montage juridique du portage foncier

Une personne morale (désignée par le CIL-CCI pour les opérations «accédants») ou une structure ad hoc (gérée par la CDC pour les opérations «fléchées») se porte acquéreur du foncier (terrain en logement individuel, charge foncière en logement collectif). Cette personne morale signe concomitamment un bail à construction au profit du ménage accédant et une promesse de cession du foncier au terme du bail à construction, sous condition suspensive du paiement du prix afférent du terrain.

NB : Le bail à construction est un bail de longue durée par lequel le preneur s'engage à édifier des constructions sur le terrain dont il a la jouissance, et lui conférant la propriété des constructions qu'il y édifie.

La durée minimale du bail est fixée par référence à la durée du prêt le plus long souscrit pour le financement de la construction par le ménage bénéficiaire, dans la limite de 25 ans et sans pouvoir être inférieure à 18 ans. L'accédant a toutefois la faculté d'acheter le terrain quand il le souhaite pendant la période de portage et aux mêmes conditions qu'à l'issue de la période de portage.

Montant

Le «Pass-Foncier» ne peut excéder par logement et selon le type d'opération les plafonds suivants (en euros) :

	Zone A*	Zone B*	Zone C*
Opération «accédant»	50 000	40 000	30 000
Opération «fléchée»	30 000	25 000	20 000

* Zonage Robien (arrêté du 19 décembre 2003 modifié).

LE DISPOSITIF «PASS-FONCIER»

**Contenu du dossier**

Les dossiers de demande «accédant» doivent faire l'objet :

- d'une analyse préalable de leur recevabilité juridique et financière (taux d'effort, ...) notamment par une ADIL ;
- d'une évaluation/expertise du prix du foncier (prix du lot en individuel, charge foncière en collectif) et des coûts de construction par un expert indépendant. Le coût de cette évaluation/expertise est pris en charge par le CIL-CCI qui instruit le dossier et pris en compte dans le montant du Pass-foncier.

Sortie du Pass-foncier

- Soit le bénéficiaire acquiert le foncier ;
- Soit il renonce au bénéfice de la promesse de cession du terrain : le bail à construction est alors prorogé et le bénéficiaire reste locataire. Il doit alors s'acquitter au titre du bail à construction d'un supplément de loyer dont le montant est égal à la mensualité d'un prêt aux meilleures conditions de marché, sur une durée maximale de quinze ans, pour un montant égal au coût du foncier d'origine indexé. A l'issue de cette période de quinze ans, le foncier devient la propriété de l'accédant.

Prix de vente du foncier (à l'issue ou en cours de portage)

Le prix de vente du foncier est égal au prix du foncier à l'origine indexé chaque année sur toute la durée effective du portage :

- pour les salariés du secteur assujetti à la participation des employeurs à l'effort de construction : indexation au taux de 1,5 %,
- pour les autres ménages : indexation au taux d'inflation (limité entre 2 % et 4,5 %).

Sécurisation du Pass-foncier

Dans le cadre d'opérations «accédant», les ménages bénéficiaires d'un Pass-Foncier bénéficient d'une double sécurisation en cas d'impayés de plus de trois mois des mensualités de remboursement du

prêt principal souscrit pour la construction durant la phase de portage du foncier :

- une garantie de rachat de leur logement par toute personne morale désignée par le CIL-CCI, qu'il s'agisse ou non de la personne morale qui a accordé le Pass-Foncier, à des conditions identiques à celles fixées pour le PSLA : pendant les cinq premières années de la phase d'accession, le prix garanti est égal au prix auquel le ménage a lui-même acquis ; pendant les années suivantes, ce prix est minoré de 2,5% par an
- une garantie de relogement dans le cas où il ne peut rester sur place. Toutefois, le CIL-CCI s'efforcera chaque fois que possible de garantir aux ménages concernés le maintien dans les lieux.

En cas de difficultés rencontrées par le ménage durant la phase de rachat du foncier, la double sécurisation ne s'applique pas.

L'UESL fixera par recommandation les conditions précises de mise en oeuvre des droits.

Dans le cadre des opérations «fléchées», les ménages acquéreurs bénéficient de la sécurisation associée au financement PSLA (garantie de relogement, garantie de rachat). Une convention cadre, établie entre la CDC et l'UESL, assurera le contrôle du respect de ces engagements.

Cession du logement par le ménage bénéficiaire

En cas de vente de son logement par le ménage ayant bénéficié du dispositif, les droits résultant du bail à construction ne peuvent être cédés qu'avec l'agrément du bailleur.

Celui-ci est accordé de plein droit si le nouvel acquéreur remplit les mêmes conditions que l'accédant initial (primo accession, revenus inférieurs aux plafonds de ressources PSLA et acquisition à usage de résidence principale). S'il ne remplit pas ces conditions, l'accord du bailleur n'est donné que si le nouvel acquéreur s'engage à verser un loyer périodique (fixé par le contrat de bail à construction) ou à acheter le terrain en levant l'option.

Infos : www.logement.gouv.fr

LE MOT DE L'ADJOINT

2010 est arrivée et avec cette nouvelle année, de nouveaux projets vont pouvoir se développer. Le plus important d'entre tous étant celui d'une coopération intercommunale entre Angerville et Méréville. Dépassant nombres de clivages, cette collaboration nouvelle, que je suis fier de pouvoir vous annoncer, va nous permettre de développer des actions culturelles complémentaires. C'est pourquoi j'ai décidé d'ouvrir ce Tour d'Horizon à la communication culturelle de Méréville pour les actions organisées par la commune. Nos deux villes continueront malgré tout à mener les projets qui leurs sont propres, mais de nouveaux seront développés en étroite collaboration. Un support de communication, sous forme de programme trimestriel, devrait d'ailleurs prochainement voir le jour. Vous serez ainsi mieux informés. Parce que la seule voie vers des projets d'ambition est sans nul doute celle du partenariat et de la coopération. Et cela, nos deux communes l'ont bien compris.

Je tenais également à remercier toutes celles et tous ceux venus très nombreux lors de la 2^{ème} soirée théâtre organisée par la commune en partenariat avec le Comité des fêtes et exprimer à nouveaux tous mes remerciements envers les personnes qui par leur implication quotidienne ont grandement concouru à la réussite de cette soirée. Plus de 270 spectateurs, un nombre dont vous êtes les maîtres d'œuvre en témoignant de votre attrait pour ces soirées. C'est pourquoi j'ai le plaisir de vous annoncer qu'une 3^{ème} soirée théâtre est d'ores et déjà programmée pour le samedi 10 avril 2010, salle polyvalente Guy BONIN, sous le signe de la coopération avec Méréville. La programmation n'est pas encore arrêtée mais des informations vous parviendront en temps utile. En attendant retenez cette date et si vous souhaitez recevoir toutes les informations culturelles, remplissez le bulletin de demande d'information qui se trouve à la fin du TOUR D'HORIZON.

Côté culture toujours, j'associe Monsieur Patrick CARELLE, Adjoint aux affaires scolaires et périscolaires, pour vous informer que la commission culturelle d'Angerville a approuvé le financement de cours de théâtre pour les élèves de CM2 de l'école Élémentaire d'Angerville. Ces derniers se dérouleront à raison d'une heure par semaine et par classe, de janvier à juin avec peut-être, si nos jeunes acteurs en ont l'envie, la présentation d'une pièce de théâtre au grand public, en juin prochain pour clôturer l'année. Nul doute qu'ils sauront mettre à profit, toute leur vie durant, cet enseignement précieux et utile pour appréhender et maîtriser bon nombre de situations par la suite.

De plus, je vous annonce que le 8 mai 2010 sera placé sous le signe de la libération d'Angerville avec grand défilé de véhicules militaires américains ainsi qu'une exposition sur le thème de la seconde guerre mondiale à la salle Polyvalente. La cérémonie de commémoration, se déroulera d'ailleurs exceptionnellement, pour l'occasion, l'après midi. La encore, des informations vous parviendront.

Enfin je vous informe que la cérémonie de bienvenue aux nouveaux habitants est fixée au Vendredi 21 mai 2010. Les habitants ayant emménagé entre mars 2008 et juin 2009 et qui n'auraient pas été invités à la précédente cérémonie de juin 2009 sont priés de se faire connaître en Mairie avant le 30 avril 2010 afin de recevoir leur invitation. En revanche, pour ceux ayant emménagé depuis Juillet 2009, aucune démarche à faire, des invitations vous seront envoyées.

En espérant vous retrouver nombreux lors des diverses manifestations culturelles qui ne manqueront pas d'animer cette nouvelle année, je vous adresse, avec Monsieur CHIHANE, tous mes vœux de bonheur, santé et prospérité à vous ainsi qu'à ceux qui vous sont proches et qu'elle soit synonyme également de réussite pour les projets que vous entreprendrez.

Le Maire-adjoint
Chargé des affaires culturelles
Johann MITTELHAUSSER

LES PAILLES D'OR 10^e Challenge

A la découverte des commerces alimentaires



Chambre de
Commerce
et d'Industrie
de l'Essonne



Parce que les artisans sont le poumon économique et d'activité de notre commune, nous sommes fiers de vous annoncer que la 10^{ème} cérémonie des Papilles d'Or, organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, a distingué 2 artisans de la commune d'Angerville pour leur travail. Nous souhaitons donc tout naturellement, par ce communiqué, leur adresser toutes nos félicitations et encouragements dans la poursuite de leur travail qui participe grandement au rayonnement de notre commune sur le département et bien au-delà. Parce qu'à Angerville aussi il y a un savoir-faire de qualité, alors qu'on se le dise !

Aussi n'hésitez plus, allez chez vos commerçants, vous y trouverez accueil, service et qualité.

Encore bravo !



Tous les candidats primés aux Papilles d'Or 2010

CATÉGORIE CHARCUTIER-TRAITEUR

La Maison Pavard

Depuis quatre générations, la famille prépare un boudin blanc maison avec du jambon, du lait et des oeufs. Une

recette qui lui a valu de nombreuses récompenses lors de concours gastronomiques! Primé aussi pour son boudin noir, son andouillette ou son saucisson à l'ail, Didier Pavard prépare toute sa charcuterie dans la plus pure tradition. A l'occasion des fêtes, il décline le foie gras. Par exemple façon gâteau Opéra, sur génoise et lit de chutney aux poires...

Charcuterie Pavard - Didier PAVARD
13, rue Nationale 91370 Angerville
Tél. 01 64 95 21 57



repas, ou à l'apéritif. Pas trop sucrées et légères, elles sont juste comme il faut !

CATÉGORIE BOULANGER

La Fournée d'Augustine

Pour Loïc Michau, il n'y a pas de limites à la fantaisie : que diriez-vous d'une baguette tradition à base de roquefort et de noix ; d'une baguette tradition au chorizo. Sans oublier la baguette tradition au gruyère et lardons : un vrai régal pour les petites

La Fournée d'Augustine - Loïc MICHAU
3, rue de Dourdan 91670 Angerville
Tél. 01.64.56.66.62

Pour plus d'infos :
www.lespapillesd'or.fr

Que trouve-t-on sur le nouveau site Internet de la commune ? www.mairie-angerville.fr

Mis en service depuis juillet 2009, le nouveau site Internet de la commune a été conçu pour être à votre service et pour vous simplifier la vie. Il vous permet de rester en contact avec l'information locale, mais également de vous fournir les renseignements utiles pour vos déplacements, démarches administratives, travaux, histoire de la commune, comptes-rendus des conseils municipaux, associations de la commune, location d'une salle communale, revue de presse, services médicaux de la commune...

Exemple n° 1 : j'envisage de faire des travaux chez moi.

Où déposer un permis de construire ? Où se renseigner ? Les demandes de permis de construire, certificat d'urbanisme ou déclaration préalable doivent toutes être déposées en mairie, soit directement au guichet, soit par courrier avec accusé de réception. Les renseignements préalables au dépôt d'une autorisation d'urbanisme pourront vous être communiqués par la mairie. Mais pour vous simplifier la vie, vous pouvez aussi consulter directement le PLU de la commune, afin de connaître les règles d'urbanismes applicables à votre zone de résidence, ou encore télécharger directement les formulaires types et notice d'utilisation directement sur le site.

Rubrique : [informations pratiques / environnement et urbanisme / règles d'urbanisme](#)
Ou / [Plan Local d'Urbanisme](#).

Exemple n° 2 : Je ne sais jamais quels sont les pièces à fournir lors de mes diverses démarches administratives ou encore quels sont les documents importants à conserver et durant combien de temps ?

Rien de plus simple, retrouvez l'ensemble des démarches administratives, demandes d'actes... et documents importants à conserver sur un plus ou moins long terme.

Rubrique : [informations pratiques / démarches administratives / plus d'infos : toutes les formalités](#)
Ou / [documents utiles à conserver](#).

Exemple n° 3 : Je souhaite connaître l'intégralité des services de transports (scolaires et tout public) qui desservent la commune et leurs horaires de passage. Mais aussi connaître les films et horaires des séances de différents cinémas de la région.

Là aussi, le site Internet a été conçu pour répondre à ces attentes. Pour les transports scolaires, sélectionnez la rubrique : [informations pratiques / éducation / transports scolaires](#) (Angerville pour l'école du petit nice, Méréville pour le collège ou Etampes pour les lycées).

- Pour les transports publics, choisissez la rubrique : [informations pratiques / transports en commun](#).

- Et enfin, pour les films et horaires des cinémas de la région : rubrique : [informations pratiques / loisirs et culture / cinémas de la région et séances](#).

Exemple n° 4 : Passionné par diverses activités de loisirs, je souhaiterais découvrir ou mieux connaître l'ensemble des associations de la commune.

Parce que les associations sont le poumon des activités de loisirs, sportives et culturelles sur la commune et qu'à Angerville, elles sont très nombreuses, il était tout à fait normal que ces dernières trouvent toute leur place, sur le site de la commune. Alors, retrouvez l'ensemble des associations dans la [Rubrique : associations](#).

Exemple n° 5 : Comment fonctionne le Conseil Municipal ?

Connaitre les membres du Conseil Municipal,

SITE INTERNET

NR

consulter les comptes-rendus des différents conseils municipaux, savoir qu'elles sont les différentes commissions municipales et les syndicats intercommunaux et qui en fait partie... Autant de réponses à ces questions qui figurent aussi sur le site.

Rubrique : [vie municipale](#).

Exemple n° 6 : Je cherche à connaître l'ensemble des professionnels de santé de ma commune ainsi que les centres hospitaliers les plus proches.

Qu'ils soient médecins généralistes, dentistes, infirmières, pharmacien, ostéopathe, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ophtalmologiste ou encore vétérinaire, tous sont référencés sur le site communal avec leurs coordonnées et adresses. Retrouvez également, les coordonnées des hôpitaux d'Etampes et de Dourdan avec un accès direct vers leurs sites Internet respectifs. Une [sous rubrique urgences](#) avec [les numéros et conseils en cas d'urgence](#), et [une sous rubrique grippe A \(H1N1\)](#) avec toutes les [vidéos de prévention sur les gestes et aptitudes à adopter](#), sont également à votre disposition.

Rubrique : [santé \(puis accès aux différentes sous-rubriques, colonne de gauche\)](#).

Exemple n° 7 : J'aime rester informé sur les différentes actualités de la commune.

Retrouvez l'ensemble des publications municipales, mais également la revue de presse complète ainsi qu'un historique des différentes manifestations importantes.

Rubrique : [actualités et événements \(puis accès aux différentes sous-rubriques, colonne de gauche\)](#).

Exemple n° 8 : Organiser des repas de famille ou entre amis pour se retrouver et partager des bons moments, c'est pour moi un grand plaisir.

Vous souhaitez connaître les salles susceptibles de correspondre à votre besoin dans l'organisation d'un repas de famille par exemple ? Retrouvez,

l'ensemble des salles ouvertes à la location sur la commune avec leurs tarifs respectifs. Petit plus : vous pouvez également directement télécharger, depuis le site Internet, le formulaire de demande de location à adresser ou à déposer directement en Mairie. Une réponse vous sera alors renvoyée par voie postale.

Rubrique : [informations pratiques / louer une salle communale](#).

Exemple n° 9 : Je m'intéresse beaucoup à l'histoire et j'aimerais beaucoup connaître celle de ma commune ainsi que son patrimoine.

Du XII^{ème} siècle à nos jours, retrouvez l'essentiel des grands événements qui ont façonné l'histoire de notre ville. Amusez-vous également à reconnaître les rues d'Angerville à travers d'anciennes cartes postales du début du XX^{ème} siècle.

Rubrique : [découvrir la commune \(puis accès aux différentes sous-rubriques, colonne de gauche\)](#).

Vous le voyez, on trouve à peu près tout sur le site de la commune. Et si vous avez des suggestions, n'hésitez pas, écrivez nous au service communication. (rubrique «contacter» tout en haut du site sur la droite).





CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CULTURELLES DE MÉRÉVILLE

DATE	ORGANISATEUR	MANIFESTATION	LIEU
23 Janvier 2010	Cyclo Club	LOTO	Salle Polyvalente Guy BONIN
27 janvier 2010	Gendarmerie Nationale	Réunion d'information sur les vols et agressions	Salle Polyvalente Guy BONIN
30 et 31 Janvier 2010	Hand Ball Club	Tournoi de Handball	Gymnase
31 Janvier 2010	SIMVPB	Concert	Salle Polyvalente Guy BONIN
7 Février 2010	LEA	LOTO	Salle Polyvalente Guy BONIN
13 Février 2010	Amicale des Sapeurs Pompiers Sud Essonne	Repas dansant de la Saint-Valentin	Salle Polyvalente Guy BONIN
21 Février 2010	Rando Sud Essonne	Randonnée	Consulter l'association
6 et 7 Mars 2010	AS Karting	Course d'ouverture de saison	Circuit International Gabriel THIROUIN
12 Mars	Foot	LOTO	Salle Polyvalente Guy BONIN
13 Mars 2010	ADCA	Concert Big band Jazz de la gendarmerie mobile	Salle Polyvalente Guy BONIN
20 Mars 2010	Amicale du personnel communal	LOTO	Salle Polyvalente Guy BONIN
21 Mars 2010	Rando Sud Essonne	Randonnée	Consulter l'association
Du 27 mars au 4 Avril 2010	AARA	21 ^{ème} Salon d'Art	Salle Polyvalente Guy BONIN
17 Avril 2010	Step Danse Angerville - Pussay	Soirée dansante	Salle Polyvalente Guy BONIN
18 Avril 2010	Rando Sud Essonne	Randonnée	Consulter l'association
24 Avril 2010	CEACA	Repas des Anciens combattants	Salle Polyvalente Guy BONIN
8 Mai 2010	Commune d'Angerville	Grande célébration du 8 mai 1945 avec défilé de véhicules militaires et exposition	Centre ville + salle polyvalente Guy BONIN et alentours
21 Mai 2010	Commune d'Angerville	2 ^{ème} Cérémonie de bienvenue aux nouveaux habitants	Salle Polyvalente Guy BONIN
22 Mai 2010	ACOMA	Soirée antillaise	Salle Polyvalente Guy BONIN
30 Mai 2010	Comité des Fêtes	Grande Cavalcade sur les pays du monde	Centre ville + salle polyvalente Guy BONIN et alentours
4 juin 2010	AJRA	Spectacle	Salle Polyvalente Guy BONIN
5 Juin 2010	Association des parents d'élèves	LOTO	Salle Polyvalente Guy BONIN
6 Juin 2010	Music'halles	Théâtre	Salle Polyvalente Guy BONIN
11 Juin 2010	Ecole Elémentaire	Spectacle	Salle Polyvalente Guy BONIN
12 Juin 2010	SIMVPB	Spectacle de danse	Salle Polyvalente Guy BONIN
18 Juin 2010	Génération danse	Spectacle de danse	Salle Polyvalente Guy BONIN
19 Juin 2010	Commune d'Angerville	Fête de la musique	Salle Polyvalente Guy BONIN
19 et 20 Juin 2010	As Karting	Manche du championnat d'Europe	Circuit International Gabriel THIROUIN
20 Juin 2010	LEA	Gala annuel	Salle Polyvalente Guy BONIN
26 Juin 2010	Twirling Club	Gala annuel	Gymnase



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CULTURELLES DE MÉRÉVILLE



DATE	HORAIRE	ORGANISATEUR	MANIFESTATION	LIEU
23 Janvier 2010	15 H 30	Commune de Méréville et SIMVPB	Concert de la galette	Salle des Fêtes
	20 H 00	Farine de Froment et Cinessone	Cinéma et courts-métrages	Salle des Fêtes
30 Janvier 2010	16 H 30	Commune de Méréville et M ^{me} Raymonde AUTIER-LEJOSNE	Conférence sur les familles mérévilloises aux 18 et 19 ^{èmes} siècles	Centre Culturel
14 Février 2010	16 H 00	l'Espérance mérévilloise	Concert	Salle des fêtes
Du 13 Février au 13 Mars 2010		Commune de Méréville	Exposition Boris Vian	Centre Culturel
27 et 28 Mars 2010		Commune de Méréville et SIMVPB	Art Assisté par Ordinateur (AAO)	Ecole de musique
28 Mars 2010	16 H 30	Commune de Méréville et SIMVPB	Chorale d'enfants dirigée par Alison Meunier	Salle des Fêtes
	17 H 30	Commune de Méréville et Fabienne GUYON-TRIO	Concert de Jazz et chansons autour de Boris Vian	

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CULTURELLES INTERCOMMUNALES D'ANGERVILLE & MÉRÉVILLE



DATE	HORAIRE	ORGANISATEUR	MANIFESTATION	LIEU
13 Mars 2010	20 H 30	Communes d'Angerville et de Méréville	Spectacle musical	Centre Culturel de Méréville
10 Avril 2010	20 H 30	Communes d'Angerville et de Méréville	3 ^{ème} Soirée Théâtre	Salle Polyvalente Guy BONIN Angerville



L'A.D.C.A ET LE JAZZ



Rappelons que, pour son 4^e Concert, l'A.D.C.A. a fait appel à une formation de prestige. Le 7 Février dernier, elle a présenté un «échantillon» de la Musique de la Gendarmerie Mobile avec une mémorable prestation du Quatuor de Saxophones qui ne manqua pas de ravir l'auditoire.

Après cet aperçu en toute petite formation, c'est un détachement beaucoup plus important de la même unité qui se produira sur scène le 13 Mars prochain. En effet, les amateurs de rythme, les nostalgiques de la bonne musique, du boogie au rock and roll en passant par le slow, toutes celles et tous ceux qui ont aimé Duke Ellington, Phil Collins, et, bien évidemment, le céléberrissime Glenn Miller pourront vibrer aux accents du «**Big Band de Jazz de la Gendarmerie Mobile**» formation qui, constituée de 25 musiciens placés sous la baguette du Capitaine ANTOINE, ne manquera pas d'enchanter l'auditoire!

Tout comme la Garde Républicaine, la Gendarmerie Mobile assure la partie musicale de nombreuses cérémonies officielles, tant en France qu'à l'Étranger. Pour ce faire, elle ne recrute que des musiciens de talent, tous titulaires de prix de conservatoires et autres grandes distinctions, autant de gages d'une exceptionnelle qualité.

L'entrée est fixée à 10 € (5€ pour les Enfants jusqu'à 12 ans, gratuité pour les Membres de l'ADCA).

Les réservations peuvent d'ores et déjà être effectuées auprès de M. et M^{me} Alain SERVAIN, 15, Allée des Prairies (Tél. 01 69 95 01 34).

Les Membres de l'A.D.C.A. tiennent à remercier très chaleureusement la Municipalité, laquelle a accordé une subvention exceptionnelle de 250 € pour participer matériellement à l'organisation de cet exceptionnel événement.

D'ici là, l'ADCA souhaite à toutes et à tous une excellente fin d'année 2009 et une très bonne année 2010.

L'ASSOCIATION SPORTIVE DE KARTING D'ANGERVILLE (L'A.S.K.)



La saison s'est terminée par le traditionnel Challenge de l'Armistice qui a connu une participation exceptionnelle avec 48 équipages. Cette course est entrée au Championnat de France d'endurance. Les résultats de nos pilotes ont été encore très encourageants.

Minime : Valentin Nault vice-champion de France et champion de Ligue Ile-de-France.

Cadet : Antoine Hubert, vice-champion de France et champion de Ligue Ile-de-France, remporte également la coupe de France et fait des débuts très prometteurs en junior en gagnant une course nationale. Benjamin Gérard termine 4^{ème} du Championnat de France pour sa première année.

Nationale : Thomas Turbier finit 3^{ème} de la coupe de France. Jérémy Crapeau est champion de Ligue Ile-de-France et Mathieu Turbier, le frère de Thomas est 2^{ème}.

Rotax Max : Mathieu Dyrbusz 3^{ème} au championnat de Ligue Ile-de-France.

KZ2 : Clément Da Silva 4^{ème} au championnat de France.

Nous profitons de cette fin de saison pour remercier la municipalité d'Angerville pour son aide et tous les bénévoles qui assurent le succès de chaque manifestation en particulier le Comité des Fêtes toujours très efficace. Pour la saison prochaine la FFSA nous a confié l'organisation d'une Manche du Championnat de France les 19 et 20 juin 2010. La course d'ouverture de la saison ayant lieu les 6 et 7 mars.

L'A.S.K. Angerville vous présente ses meilleurs Vœux pour la Nouvelle Année et souhaite beaucoup de réussites aux différentes associations.

Dominique THIROUIN
Président de l'AS Karting Angerville



ANGERVILLE BILLARD CLUB

La saison 2009/2010 a recommencé avec une hausse sensible de licenciés, l'effectif est de 24 séniors et 10 jeunes. Nous sommes le deuxième club du district d'Eure et Loir en nombre de licenciés et le premier en moyenne d'âge (39,2 ans). L'effectif jeune est assidu et attentif au cours donné par Marcel et Joël le mercredi après midi de 15 à 18 heures.

Les compétitions individuelles ont commencé avec des résultats encourageants dans tous les modes de jeu et toutes les catégories, nous avons déjà 3 qualifiés pour les demi-finales du district à la bande R2.

Au challenge par équipe à mi-parcours, nous sommes bien placés pour nous qualifier pour les poules finales en ligue.

Le mercredi 11 novembre nous avons organisé une journée casino (un mode de jeu du billard), journée qui a connu un grand succès.

Avec la progression du nombre de licenciés et la fréquentation de notre salle, nous attendons avec impatience l'agrandissement de celle-ci ou la création d'une nouvelle afin d'y mettre pour commencer un quatrième billard de 2m80 ainsi que celui de 2m40 offert par une habitante d'Angerville qui nous serait bien utile pour les cours du mercredi.

Venez nombreux nous rejoindre, jeunes et moins jeunes, pour pratiquer ce sport.

Pour tous renseignements

- à la salle de billard à partir de 18h au 01 64 95 39 13
- auprès de C. Delachaume au 06 88 07 61 13

Le Président
C. DELACHAUME



LES COCHELINS



Nos représentations du spectacle «Place des Petits Métiers» sont terminées. Elles ont rassemblé près de 700 personnes tous âges confondus. Nous avons apprécié de la part des spectateurs, cette ambiance sympathique, réceptrice et chaleureuse ; ce qui est essentiel pour des artistes amateurs comme nous qui ont leurs défauts et leurs qualités.

Prochaines manifestations

Samedi 30 octobre 2010 organisation d'une soirée sur le thème du café-théâtre.

Projets pour 2010

Nous avons en projet ?? :

- la création d'un spectacle pour enfants : «Le Géant aux chaussettes rouges»,
- des cours de perfectionnement pour les anciens et les futurs artistes amateurs,
- le futur spectacle 2011 : «Les Angervillois en Vadrouille» ou autre !!! avec le concours du metteur en scène de notre dernière représentation.

Si ce genre d'animation vous plaît et que vous voulez participer dans notre futur spectacle nous avons besoin d'écrivains et d'acteurs de 7 à ... ans.

Le bureau souhaite à tous nos et futurs adhérents et nos et prochains spectateurs une bonne année.

Le bureau

LA PAGE DU MONDE COMBATTANT

Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918



C.E.A.C.A.
COMITE D'ENTENTE
des ANCIENS COMBATTANTS d'Angerville

Lors de l'Assemblée Générale du 15 octobre 2009 les membres présents ont reconduit à l'unanimité les titulaires de chaque poste du bureau de notre association et ont entériné les décisions suivantes :

- Organisation du banquet du 11 novembre au restaurant «Bella Vita»
- Organisation le 24 avril 2010 du «Repas des Anciens Combattants d'Angerville»

C'est avec une grande satisfaction, le 11 novembre jour de la commémoration de l'Armistice de 1918, que nous avons reçu lors de la cérémonie monsieur Franck MARLIN notre député accompagné de monsieur Guy CROSNIER notre conseiller général entourés de monsieur Lucien CHAUMETTE notre maire et du conseil municipal. Etaient aussi présents madame la capitaine de gendarmerie d'Etampes accompagnée de l'adjudant Cuvelé de la brigade d'Angerville, les enfants des écoles, les pompiers, la fanfare, les anciens combattants.

Inauguration d'un lieu public au nom de Roger Le Clainche



FÉDÉRATION NATIONALE
DES ANCIENS COMBATTANTS
EN ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE

Ce samedi 24 octobre 2009 nous étions nombreux, rassemblés rue de Pithiviers à l'entrée du petit parc à l'occasion de l'inauguration de l'allée traversant le petit bois et rebaptisée du nom de «Allée Roger Le Clainche mort pour la France le 10 mai 1958».

Etaient présents, la famille de Roger Le Clainche : sœurs, neveux et nièces, messieurs le député Franck Marlin, Guy Crosnier conseiller général, Lucien Chaumette maire d'Angerville accompagné de tout le Conseil Municipal, l'adjudant Cuvelé de la brigade de gendarmerie d'Angerville, Guy Gallien responsable de la FNACA pour le Sud-Essonne, 14 drapeaux accompagnés des Anciens Combattants et quelques citoyens d'Angerville .

Les associations d'Anciens Combattants présentes étaient les comités FNACA, d'Angerville, Cerny, Etampes/Saclas, Morigny/Champigny, le groupement d'Etampes, les sections UNC de Méréville et de Guillerval, le CEACA d'Angerville.

L'accompagnement musical de la cérémonie était assuré par la fanfare de Janville.

La cérémonie, orchestrée par notre maitre de cérémonie et vice-président Jean-Claude Tessier se déroula au son des sonneries d'usage dont la «Sonnerie aux Morts et la Marseillaise».

Une gerbe offerte par notre député fut déposée au pied du panneau d'entrée de l'allée.

Le discours prononcé par notre président Théophile Buffet rappela aux personnes présentes les circonstances du triste parcours de Roger.

Ensuite ce fut le dévoilement des deux plaques.

La première fut dévoilée par messieurs le député, conseiller général, maire et président du comité FNACA. La seconde fut découverte par une délégation composée de Daniel Bulko, 1^{er} adjoint et des amis de jeunesse de Roger, Marcel Roulleau, Sadi Bouvard, Jacques et Jean-Claude Tessier, André et Claude Delachaume .

Pour clore la cérémonie, après avoir écouté un air du répertoire de la fanfare, notre groupe se mit en mouvement, drapeaux et fanfare en tête en direction de la salle Guy Bonin où nous attendait le pot de l'amitié généreusement offert par la municipalité.

**Un grand merci à tous les participants visiteurs
et organisateurs.**

**Contact Anciens
Combattants
Angerville : Th.BUFFET
Tél. : 06 73 71 50 62**



COMITÉ DES FÊTES D'ANGERVILLE

Excellente année à tous !

Le Comité des Fêtes d'Angerville vous souhaite une très bonne nouvelle année festive.

Après sa dernière Bourse aux Jouets réussie (29 nov.) et une participation avec un collectif de particuliers et d'associations au succès du dernier Téléthon d'Angerville (4 et 5 déc.), notre Comité des Fêtes organisait les 12 et 13 décembre derniers son 3^{ème} Marché de Noël à la salle polyvalente Guy Bonin et sur la place du Général Leclerc .



En intérieur comme en extérieur, cette manifestation de saison proposait à de nombreux visiteurs l'occasion de rencontrer une soixantaine d'exposants (artisans, métiers de bouche, associations, ...) et de glaner de nombreuses idées de cadeaux, de recettes, de menus ou de décors de fêtes.

Les animations de Noël étaient bien au rendez-vous avec des promenades en calèche, des photos avec le Père Noël (exceptionnellement descendu de Laponie!), des baptêmes de poney et un manège pour enfants. Des animations gratuites dans une ambiance traditionnellement festive et conviviale, marque de fabrique du Comité des Fêtes et de ses bénévoles!

Vous pourrez découvrir en images les temps forts de ce Marché de Noël 2009 en vous connectant sur notre blog.



Cap sur les Pays du Monde...

Depuis septembre dernier, les Angervillois sont invités à participer à la préparation de la Cavalcade 2010 sur le thème des Pays du Monde (la Chine, le Brésil, le Train de l'Afrique, l'Antarctique, l'Egypte, la Roumanie, les Vikings, Robinson...).



Vous venez d'arriver sur Angerville ?

Le Comité des Fêtes vous accueille aussi avec plaisir et vous invite à préparer ensemble la prochaine Cavalcade (fin mai 2010). Bénévolat et bonne humeur demeurent plus que jamais les ingrédients d'une fête réussie.

Alors rejoignez-nous !

Contact et infos :

Françoise Boivin, Présidente
au 01 64 95 25 93.

Courriel :

comite-fetes-angerville@laposte.net
Blog: comitefetes91.blogspot.com

**EXCELLENTE
ANNÉE À TOUS !**

CYCLO-CLUB D'ANGERVILLE

Repas de fin d'année réussi !

Samedi 28 novembre dernier, les membres du Cyclo Club d'Angerville se sont retrouvés à la salle polyvalente Guy Bonin pour leur traditionnel repas de fin d'année.



Les convives ont ainsi partagé dans la bonne humeur un excellent dîner, avec animations à la clef. Ce traditionnel rendez-vous festif a donné aux dirigeants du CCA l'occasion de récompenser par quelques coupes et fleurs un certain nombre de ses membres actifs en présence de notre sponsor M. Foucard, directeur du magasin Leclerc, de M. Chaumette, Maire d'Angerville, de M. Michau, ancien sponsor et toujours ami du CCA, et de Tony

Gallopain, jeune espoir du cyclisme français qui a fait ses débuts à Angerville et nous a fait l'amitié de passer cette belle soirée avec nous.

Les Cyclos mobilisés pour le Téléthon

A l'occasion du 21^e Téléthon, les Cyclos ont réalisé (dans le cadre des animations sportives du samedi 5 décembre) une sympathique sortie d'environ 15 kms autour d'Angerville. Un grand merci à tous les participants qui se sont mobilisés pour l'AFM !

Sorties vélo

Les sorties du CCA ont lieu sur les routes de Beauce et du Gâtinais, essentiellement le week-end (dimanche matin) et les jours fériés mais aussi les mardis et jeudis (13h30) au départ du Club, rue des écoles (près du Centre Culturel).

Le CCA organise son prochain **grand loto le 23 janvier à 20h30 à la salle polyvalente Guy Bonin** (venez nombreux !). Enfin, nous profitons de ce TOUR D'HORIZON pour souhaiter à tous une excellente année 2010 !

**Contact : Jacques Drappier (Président)
Tél. 01.64.95.33.86**

HANDBALL CLUB D'ANGERVILLE



Une fin d'année encourageante pour le club de Handball.

Pour leur première année en championnat départemental, les séniors masculins se défendent bien face à des équipes expérimentées.

Ils évoluent dans une poule où chaque joueur progresse de match en match. La motivation et l'envie de jouer sont les maîtres mots.

De son côté, l'équipe féminine continue son petit bonhomme de chemin engrangeant plus de victoires que de défaites. L'esprit d'équipe et la complicité entre les joueuses ont rendu le début de saison palpitant.

La section enfant connaît un large succès avec 22 licenciés filles et garçons. Nos jeunes participent à

des tournois en moins de 10 ans pour certains et en moins de 8 ans pour les autres. Après Dourdan, Evry et Palaiseau, c'est au tour d'Angerville d'organiser un tournoi le week-end du 30 et 31 janvier 2010. Plusieurs équipes se retrouveront pour disputer des matchs tout en s'amusant et dans une bonne ambiance. Pour les enfants le principal est de jouer, peu importe le résultat.

Nous espérons vous voir nombreux aux prochains matchs. Suspense et rebondissement garantis.

Le club de Handball vous souhaite une très bonne année 2010.

Christel THIROUIN
Présidente du club de Handball
d'Angerville

LOISIRS ESPACE ANGERVILLOIS



Et voilà, comme tous les ans, une nouvelle année arrive avec son grand barnum de festivités en tous genres !

Lumières, musique, spectacles, échanges, rires, émotions ... le show était partout, en intérieur

comme en extérieur. Vous avez pénétré au cœur de la magie et de la féerie afférente à cette période de l'année, et avez découvert les moments de grâce et de poésie qui vous ont touché forcément !



Faites de ce début d'année une grande ... fiesta !

Des projets de voyages sont en cours de préparations, Syrie/Jordanie est programmé pour la période du 4 au 17 novembre 2010.

Toute l'équipe dirigeante vous adresse ses vœux de bonheur, santé à vous et à vos proches pour 2010.

Le bureau

**Dimanche 7
Février 2010
notre LOTO
salle polyvalente
à 14h30**

ASSOCIATION DES MUSIC'HALLES

**Pour plus de
Renseignements
06 74 51 98 83**

L'association des Music'halles lance un appel à tous ceux et celles qui aiment chanter et monter sur les planches.

Fin novembre 2010 nous jouons la Périchole d'Offenbach à Angerville ; nous aimerions agrandir la troupe.

Je tiens à préciser que les Music'halles ne sont pas une association de Méréville, il y a des personnes qui viennent du nord du département et même d'autres départements de l'Île de France ; l'ambiance est chaleureuse et nous préparons nos spectacles dans la bonne humeur.

Durant tout le temps où j'ai travaillé pour l'École de musique, j'ai cru de toutes mes forces en l'intercommunalité, aujourd'hui ce n'est hélas pas encore une réalité, mais je reste confiante en l'investissement



de tous pour faire vibrer la vie culturelle de notre canton et même plus ! Alors n'hésitez pas, rejoignez-nous !

Marinette IOOS



MOUVEMENT PLUS FACILE ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

En 2010, votre association va poursuivre son action «phare» qui consiste à baliser les villes et villages de l'Essonne en terme d'accessibilité. Angerville est dans notre programme si nous obtenons l'accord de la Municipalité. Les critères d'accessibilité des établissements recevant du public – ERP – sont souvent réunis : seuils, portes etc. Mais à quoi sert un magasin accessible si, par ailleurs, le cheminement pour y parvenir est impraticable ? Nous constatons un réel effort de notre municipalité dans ce domaine. Mais nous constatons dans le même temps, un grand laxisme de la part des usagers, et notamment en matière de stationnement.

• **Places réservées** : trop souvent utilisées par des personnes n'y ayant pas droit. La réponse : «j'en ai pour cinq minutes !» ne justifie en rien cette infraction qui, rappelons-le, vaut 135 euros. Ça fait cher pour une baguette ! Nous entendons souvent dire, sur le parking du magasin Leclerc, «Y a plein de places pour vous». Ceci est une inexactitude flagrante ! Le législateur a prévu de réserver UNE place sur CINQUANTE ! Ce qui motive la remarque, c'est l'impression que dégage le regroupement de ces places réservées près de l'entrée du magasin. Ceci n'a pour but que de rendre plus FACILE l'accès, en diminuant les distances ! CQFD

• **Trottoirs** : trop souvent encombrés par des automobiles, en plein milieu, nécessitant la descente du trottoir, avec tout ce que cela comporte comme risques, tant pour les fauteuils roulants que pour les poussettes d'enfants, alors que des places sont libres à quelques mètres, ou simplement de l'autre côté de la voie. Garer son véhicule «hors circulation» au détriment des piétons, c'est de l'**incivisme**, au détriment des enfants, c'est un grand **égoïsme**, au détriment des utilisateurs de déambulateurs, béquilles, fauteuils roulants, c'est du **mépris** de l'autre, et tout à fait inadmissible dans les trois cas. Le fait d'être pressé n'excuse rien, et le «y a pas de place» non plus ! Notre association ne se veut surtout pas «donneuse de leçons» ni redresseur de torts, mais de grâce, lorsque vous prenez une place de stationnement, assurez-vous que vous êtes sur un lieu autorisé.

Et souvenez-vous toujours que : **la liberté des uns commence où celle des autres finit !**

Bonne et heureuse année 2010.

Rejoignez notre
Association au :
06 31 79 53 64

Au Centre
Culturel
2^{ème} étage

DO IN Auto massage

JEUDI à 18H00 - (1H)

Gestes simples qui soulagent les tensions, évacuent le stress et harmonisent le corps en renforçant l'énergie vitale.

YOGA

JEUDI à 19H00 - (1H)

Postures, respiration, concentration et détente corporelle

RELAXATION

JEUDI à 20H00 - (45mn)



Exercices de respiration, de méditation et de détente profonde du corps et de l'esprit.

- Inscription possible à tout moment de l'année.
- 1 cours d'essai gratuit.
- Stages de Yoga et Relaxation pour enfants de 7 à 10 ans pendant les vacances de Pâques et 1^{ère} semaine de juillet.

Renseignements :
Tél. 06 15 19 04 62

RANDO SUD ESSONNE

Participation record pour la sortie «journée du patrimoine» puisque nous étions 51 ; les bords de Loire ont également connu un grand succès ; la satisfaction des adhérents motive l'équipe pour organiser les prochaines sorties : rando et galette le 17 janvier, repas annuel le 30 janvier, et bien sûr une semaine dans le Jura début mai.

Retenez les dates de nos prochaines sorties :
21 février, 21 mars, 18 avril...

N'hésitez pas à nous rejoindre, et à vous renseigner auprès de Simon BEAUDONNAT ou d'Evelyne PHILIPPON.



L'ASSOCIATION DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS DU SUD ESSONNE ET SYMPATHISANTS

Vous propose pour la Saint Valentin un repas dansant à la salle polyvalente Guy BONIN, à ANGERVILLE avec l'orchestre les MENESTRELLS le 13 février 2010 au tarif de 25 €/personne.

Contact pour les réservations :
Claude au 01 64 95 43 02 ou 06 07 04 15 28
Mail : durand-claude@wanadoo.fr
ou aubray.julien@orange.fr



S. M. A (SOCIÉTÉ MUSICALE D'ANGERVILLE)

Les vacances de Noël sont passées et furent bénéfiques après tous ces engagements : fête à Monnerville, loto de la musique, cérémonies et Sainte Cécile. Mais nous continuons notre parcours en 2010 avec d'autres sorties.

Et pourquoi pas commencer la nouvelle année avec de bonnes intentions

COMME SE METTRE A LA MUSIQUE !!!!!

Nous pouvons vous mettre à disposition des instruments (trompettes, trombones, clarinettes, saxophones etc.) et en partenariat avec l'école de musique de Méréville, des cours de solfège ainsi que des cours particuliers avec l'instrument de votre choix.

Alors contactez nous :
Mireille FORTEAU au 01.64.95.32.34
ou Régine GLORY au 06.70.06.93.12



RECORD À NOUVEAU BATTU !

L'équipe coordinatrice du Collectif «Angerville pour le Téléthon» vous souhaite une très bonne année 2010 et tient une nouvelle fois à vous remercier tous les donateurs et l'ensemble des bénévoles (particuliers, artistes de la région, associations, commerces, école élémentaire et municipalité) pour leur généreuse participation au Téléthon 2009.

Malgré un contexte économique national difficile, les donateurs et bénévoles de notre région ont témoigné avec une générosité intacte leur solidarité avec le Téléthon et l'Association Française contre les Myopathies.

Ce soutien réaffirmé, c'est celui de centaines de donateurs locaux qui font confiance à l'action transparente et efficace du Téléthon. Le développement et l'application de la thérapie génique pour de nombreuses maladies sont aujourd'hui **un formidable témoignage d'espoir pour de nombreuses personnes touchées par la maladie ... et pas seulement la myopathie !**

Après le succès le vendredi du lâcher de ballons aux écoles et de la Soirée-Spectacle à la salle des fêtes. Puis le samedi soir, à l'issue d'une belle journée sportive au gymnase Gabriel Thirouin un après-midi de mini loto suivi d'une soirée belote et poker à la salle des fêtes. Les **Angervillois ont témoigné une nouvelle fois que TOUS nous pouvons être plus FORTS que TOUT !**

Téléthon

Le Collectif «Angerville pour le Téléthon» a ainsi battu le record de collecte enregistré déjà l'an dernier dans notre sud Essonne en rassemblant à l'issue de ce week-end **plus de 8 200 euros au profit du Téléthon 2009**. Un record certes, mais surtout une très belle et utile action collective de solidarité.

Bravo et merci à tous !

Rendez-vous l'an prochain, à nouveau tous ensemble, pour soutenir l'AFM Téléthon, les chercheurs et les malades.

Pour revivre en images l'édition 2009 du Téléthon, rendez-vous sur notre blog

<http://collectifangervillepourtetelethon.blogs.afm-telethon.fr>

Vous pourrez vous y reporter pour connaître le calendrier des réunions préparatoires et le programme du Téléthon 2010.



BIBLIOTHÈQUE



Pour cette nouvelle année 2010, la bibliothèque vous reçoit toujours au n°27 de la rue Jacob **le Mardi de 16h00 à 18h00**

et les Mercredi & Samedi de 15h00 à 18h00.

Elle propose l'heure du conte pour les tout-petits (0/3 ans) **à 15h00 :**

les Mardis 16 Février - 23 Mars et 20 Avril.

Les histoires du Mercredi pour les plus grands (3/7 ans) s'arrêtent en 2010, faute d'un public suffisant. Cette animation a été instaurée en Mars 2008 à la demande des parents, mais visiblement ces derniers étaient plus intéressés que les enfants...

Néanmoins la bibliothèque reste à votre écoute pour toute autre idée d'animation et vous souhaite une bonne année.

TWIRLING BATON

Un sport artistique maniement du bâton, gymnastique, expression corporelle !

Le club compte cette année 72 licenciés : 11 Mini-twirl (3/6 ans), 18 Loisir (à partir de 6 ans sans compétition), 30 athlètes en compétition et 13 dirigeants.

Une augmentation de 7 licences par rapport à l'an passé et 12 licences de plus en compétition.

NOS ESPOIRS REGIONAUX

KOS CHARLENE PLOUHINEC LAURENE

ECOLE DEPARTEMENTALE

KOS MAUDE PAOZINHO DEBORAH
MOUTIE FLORA PAOZINHO ANDREINA
AVILES AURORE



COMPETITIONS 2010

- Département : 13 et 14 février à MORANGIS (91)
- Ligue Championnat : 6 et 7 mars
- Ligue Coupe 20 et 21 mars et Ligue Grand Prix 13 et 14 mars à CHILLY MAZARIN (91)
- Finale régionale (consolante) Grand Prix 3 et 4 avril
- 1/4 de Finale Championnat 10 et 11 avril à LE THILLAY (95)
- 1/4 de Finale de Coupe 17 et 18 avril à PONT A MOUSSON (54)
- 1/4 de Finale de Gd Prix 24 et 25 avril
- Finale régionale (consolante) Championnat et Coupe 01 et 02 mai
- 1/2 Finale Championnat 8 et 9 mai à FONTAINE (38)
- 1/2 Finale Coupe 15 et 16 mai à ST JULIEN LES VILLAS (10)
- 1/2 Finale Gd Prix 22 et 23 mai à GAP (05)
- Finale Championnat de France 29 et 30 mai à ORLEANS (45) ou LE MANS (72)
- Finale Coupe 5 et 6 juin à ROANNE (42)
- Finale Gd Prix 12 et 13 juin à CHILLY MAZARIN (91)
- Gala du club au gymnase d'Angerville le samedi 26 juin 2010.

2010



Renseignements auprès de Nathalie DELACHAUME au 06 74 81 99 28

AMICALE BOULISTE ANGERVILLOISE

Parce que la Pétanque est un sport de plein air, sain, convivial, convenant à toutes les couches d'âge et de population, une équipe composée de jeunes pour la fougue, et d'aînés pour la tempérance, a remis en route l'ex-club bouliste d'Angerville. La cotisation annuelle est fixée à 10 € comprenant l'assurance et la licence. Autant dire, pour le prix de

deux paquets de cigarettes, venez nous rejoindre, et 2010 reverra les concours, challenges et autres tournois, renaître dans le cadre A.P.E.L dont nous dépendons.

A bientôt donc, à l'aide du bulletin ci-dessous à retourner à : L'ABA - 34, rue Nationale - 91670 Angerville



BULLETIN D'ADHÉSION - OUI, je m'inscris à l'Amicale Bouliste Angervilloise pour la saison 2010, cotisation de 10 €.

Civilité : Monsieur Madame Mademoiselle Date de naissance obligatoire :

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Tél. fixe Portable :

Code postal Ville E-mail : @

Veillez trouver ci-joint mon chèque de 10 euros couvrant la saison 2010, licence et assurance.

Fait à le Signature obligatoire (parents pour les mineurs) :

Réunion d'information

La communauté de Brigades
Méréville-Angerville vous
convie à une réunion
d'information sur :



**Vols et agressions au domicile ou sur le
domaine public, comment réagir et l'éviter ?**



Mercredi 27 Janvier 2010 à 16 H 00

Angerville, salle Polyvalente Guy BONIN,
Avenue du Général Leclerc



POINT EMPLOI ET MISSION LOCALE SUD ESSONNE



Le contexte économique étant en cette fin d'année difficile, la commune d'Angerville tient à rappeler son soutien aux demandeurs d'emplois.

Pour l'aide à l'emploi des jeunes de moins de 25 ans une permanence de «La Mission Locale Sud Essonne» a lieu en mairie le lundi matin de 9h30 à 12h00.

Les membres de cette antenne Etampoise vous apporteront toute leur aide dans vos démarches de formations ou de premier emploi.

Pour les autres demandeurs d'emplois, le lundi matin je vous accueille lors de la permanence aux mêmes horaires. Vous pourrez y rédiger CV, lettres de motivations et consulter les offres internet.

L'année 2009 a vu l'organisation d'une table ronde sur les métiers de la Gendarmerie en collaboration avec la Gendarmerie d'Angerville.

Cette manifestation sera renouvelée courant 2010.

En collaboration avec «la Mission Locale Sud Essonne» et l'année prochaine verra l'organisation d'un forum sur les métiers du vert (environnement, espaces verts etc. ...)

Tous mes vœux pour 2010 !

le Délégué Emploi
Bruno Coutté



TRI SÉLECTIF ET DÉCHÈTERIE

Consultez le site :

www.sictom-region-auneau.com

Le SICTOM d'Auneau a ouvert un nouveau site internet où vous pourrez y trouver les horaires d'ouverture de la déchèterie, les dates de collecte et les consignes de tri.

L'année 2010 verra un changement pour l'accès à la déchèterie ou l'instauration de cartes contrôlera l'entrée.

Les modalités de délivrance des cartes vous seront communiquées dès finalisation du projet.

L'équipe de la collecte sélective signale des anomalies dans les bacs de tris sélectifs.

Des autocollants signalant la mauvaise utilisation seront apposés sur les bacs mal triés et/ou contenant des ordures ménagères.

Ces bacs ne seront plus vidés.

Malgré tout, pour les habitants qui persisteraient à utiliser les bacs sélectifs pour y présenter des ordures ménagères, ils pourront voir leur bac retirés (après échanges de courriers et photos des anomalies).

N'hésitez donc pas à vous référer au guide de la collecte 2010 (distribué dans vos boîtes aux lettres courant décembre), au site internet du SICTOM ou bien directement auprès du syndicat.

D'ailleurs si un bac de tri sélectif est cassé ou n'a plus de couvercle, contactez le SICTOM afin de procéder à son échange.

En effet un bac sans couvercle ou mal trié va « polluer » (avec son apport d'eau ou de papiers mouillés voire de déchets ménagers - épluchures etc...) tout un camion-benne et réduire à néant tout le travail de tri du reste de la population.

D'autres part, le SICTOM a négocié des tarifs en nombre sur les bacs d'ordures ménagères.

Bruno Couffé
Vice Président du Sictom d'Auneau
Pour la commune d'Angerville



Pour tous renseignements :

Contact Sictom d'Auneau Mme Pezé

Tél : 02 37 22 17 37

mail : sictom.ra@wanadoo.fr

<http://www.sictom-region-auneau.com/elements/index.php>



ÉNERGIES RENOUVELABLES : LE BOOM DE L'ÉOLIEN ET DU PHOTOVOLTAÏQUE

Les énergies renouvelables, et en particulier l'électricité éolienne et l'électricité photovoltaïque, connaissent un succès croissant en France et en Europe. Particuliers et entreprises s'y mettent, et 2009 aura été une année particulièrement propice à ces énergies propres.



Tera Wh, soit 3300 milliards de Wh) équivaut à celle produite à partir de 1 million de tonnes de charbon dans une centrale thermique. Sur 2008, grâce à l'énergie éolienne, c'est ainsi 1,65 million de tonnes de CO2 qui n'ont pas été rejetées dans l'atmosphère.

Les Français plébiscitent les éoliennes, y compris sur leur commune

Selon un sondage réalisé à l'automne 2006 par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), 93% des Français sont favorables aux éoliennes, à qui elles apparaissent comme des sources d'énergie propre, économique, écologique, et renouvelable. Une autre enquête menée en 2007 par l'Institut LH2 confirme d'ailleurs ces résultats, avec 90 % de Français favorables. On pourrait penser que les éoliennes, globalement, on est pour... mais pas chez soi ! Il n'en est rien : toujours d'après ce sondage de l'ADEME, 85% des personnes habitant à proximité d'un parc éolien jugent positive la présence des éoliennes. 72 % des Français seraient également favorables à l'implantation d'éoliennes sur leur commune, selon une enquête CREDOC de juin 2009.

Un tableau de bord trimestriel publié par le Ministère du Développement Durable

Depuis 2009, le Ministère du Développement Durable publie un tableau de bord trimestriel «éolien - photovoltaïque» permettant de suivre l'évolution de ces deux énergies renouvelables, aux niveaux national et régional. Le dernier a été publié en septembre, et fait le point sur la situation au 30 juin 2009. Il révèle une forte dynamique de croissance des énergies renouvelables.

Une croissance très nette pour l'éolien en France en 2009

L'énergie éolienne produite en France, sous forme d'électricité, a progressé de 36% au 1^{er} semestre 2009, par rapport au 1^{er} semestre 2008. La France compte 2350 éoliennes installées un peu partout sur le territoire, et notamment dans le Nord de la France (Picardie et Champagne-Ardenne), le Sud-est et le quart Nord-ouest. La quantité d'énergie produite grâce au vent de janvier à juin 2009 (3,3

la Maîtrise de l'Énergie), 93% des Français sont favorables aux éoliennes, à qui elles apparaissent comme des sources d'énergie propre, économique, écologique, et renouvelable. Une autre enquête menée en 2007 par l'Institut LH2 confirme d'ailleurs ces résultats, avec 90 % de Français favorables. On pourrait penser que les éoliennes, globalement, on est pour... mais pas chez soi ! Il n'en est rien : toujours d'après ce sondage de l'ADEME, 85% des personnes habitant à proximité d'un parc éolien jugent positive la présence des éoliennes. 72 % des Français seraient également favorables à l'implantation d'éoliennes sur leur commune, selon une enquête CREDOC de juin 2009.

La France plutôt bien placée aux niveaux européen et mondial

Aux niveaux européen et mondial, la France est le 4^{ème} pays de l'UE en matière de production d'électricité éolienne (derrière l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie, et suivie de l'Angleterre), et elle se classe en 7^{ème} position dans le monde (les

premiers pays producteurs d'énergie grâce au vent étant les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Espagne et la Chine).

Impact sur la faune, nuisances sonores : des arguments contre

Les éoliennes sont très décriées par les écologues, qui leur reprochent leur impact sur certaines espèces protégées du fait de leur emprise au sol, la perturbation des écosystèmes, ou encore la destruction de chauves-souris et d'oiseaux, en particulier si l'éolienne est placée sur un axe de migration. Certains riverains les disaient également bruyantes, mais ceci était vrai pour les installations de 1^{ère} génération. Depuis plusieurs années, les progrès techniques ont permis de réduire considérablement les nuisances sonores.

Développement exponentiel pour l'énergie photovoltaïque

En matière d'électricité photovoltaïque, la croissance est encore plus impressionnante : elle est

exponentielle. Le décollage s'est produit en 2002, et, au 1^{er} semestre 2009, la quantité d'électricité produite grâce à l'énergie solaire a augmenté de 265 %. Au 30 juin 2009, on comptait 25.000 installations, représentant 135 MW, et 23.000 installations supplémentaires sont en attente de raccordement au réseau électrique. Durant les premières années de l'énergie photovoltaïque, la majorité des installations concernaient des sites isolés, non raccordés au réseau électrique, et devant donc subvenir eux-mêmes à leurs besoins en électricité. Depuis 2005, la tendance s'est inversée, et la part des sites raccordés est devenue largement majoritaire.

Gain financier pour les utilisateurs : des économies sur la facture d'électricité

On ne s'équipe donc plus en panneaux solaires parce que l'on y est obligé, mais par choix : plus propre, plus économique... Il faut néanmoins savoir qu'on n'utilise pas directement l'électricité que l'on produit si l'installation est raccordée au réseau : on la vend à son fournisseur d'électricité, auquel on achète en retour (à un tarif plus bas que celui





de la revente, ce qui rend l'opération intéressante financièrement) de l'électricité pour ses besoins. A noter aussi qu'il faut distinguer les panneaux solaires photovoltaïques, qui convertissent la lumière solaire en électricité, et les panneaux solaires thermiques, qui transforment la lumière en chaleur, utilisée essentiellement pour les besoins en eau chaude.

Répartition des installations photovoltaïques en France

Le Sud et l'Ouest de la France, ainsi que les DOM, sont les régions les plus impliquées dans l'énergie solaire. Ceci est bien sûr lié au fait que ce sont celles qui bénéficient du meilleur ensoleillement sur l'année (bien que les panneaux photovoltaïques n'aient pas besoin d'un temps ensoleillé pour produire de l'électricité : même par temps couvert ou pluvieux, ils sont productifs, quoique dans une moindre mesure).

La France, malgré ces chiffres encourageants, est encore nettement en retrait par rapport à d'autres pays d'Europe, et notamment l'Allemagne, qui produit 100 fois plus d'électricité photovoltaïque. Le

soleil est pourtant une formidable source d'énergie: en théorie, des panneaux solaires photovoltaïques rassemblés en un carré de 344 km de côté suffiraient à subvenir aux besoins en électricité de toute la planète, et une heure de rayonnement solaire sur la terre, si on parvenait à en capter toute l'énergie, pourraient couvrir la consommation mondiale d'électricité durant un an !

Crédit d'impôt et tarif de rachat de l'électricité garanti

Les dispositions législatives prévues par le Grenelle2 devraient encore faciliter le développement des énergies renouvelables en France, notamment pour l'éolien, qui pourrait bénéficier d'une simplification des procédures d'installation (qui sont encore assez complexes). D'autre part, le crédit d'impôt de 50% est maintenu en 2010, et le tarif de rachat de l'électricité est garanti jusqu'en 2012. De quoi achever de convaincre ceux qui hésitent encore !

UNE BELLE PEAU AU CŒUR DE L'HIVER



Une belle peau pour l'été prochain : mode d'emploi ! 10 conseils alimentaires pour bien nourrir sa peau



L'hiver n'est pas tendre avec notre peau surtout lorsque celle-ci est particulièrement sèche ou fragile.

Agressée par le froid, le vent et le chauffage, notre peau se déshydrate, tiraille, s'irrite et, comme le déficit en eau est important, l'épiderme perd de sa souplesse et de son élasticité. Il convient donc de prendre soin de sa peau et de la protéger plus que d'habitude.

Pour votre peau : des soins «cocooning»

Que vous vous maquillez ou non, vous devez toujours appliquer sur votre peau un soin de jour de préférence ultra hydratant qui capte et retient l'eau au cœur même des cellules et s'oppose à son évaporation.

Dotées de propriétés protectrices et souvent enrichies en vitamines, ces crèmes, plus grasses que fluides, agissent en profondeur, apaisent les peaux les plus sensibles, qu'elles soient sèches ou déshydratées, et apportent tous les éléments nutritifs indispensables à la souplesse et à l'élasticité de l'épiderme.

En quelques minutes, la peau est ressourcée et le visage retrouve éclat et luminosité.

Et ne croyez pas que votre visage est épargné si vous ne mettez pas le nez dehors : avec le chauffage, elle est aussi «assoiffée».

Une peau grasse doit être hydratée

Ce serait une erreur de penser qu'une peau grasse se passe aisément de soin hydratant. En effet, elle peut elle aussi se déshydrater. Dès lors, elle appréciera particulièrement des crèmes et lotions aux extraits végétaux qui resserrent les pores dilatés et affinent le grain de la peau tout en nourrissant l'épiderme en profondeur.

Pensez aussi aux soins matifiants qui absorbent l'excès de sébum au fur et à mesure de sa production et promettent une meilleure tenue du maquillage. En cas de rougeurs dues à une dilation des vaisseaux, utilisez des crèmes anti couperose ou anti rougeurs qui activent la microcirculation cutanée.

Très important : ayez le réflexe prévention.

Même si votre peau n'est pas (encore) desséchée, hydratez-la quotidiennement afin qu'elle garde sa souplesse et son éclat. Et puis, n'oubliez pas que le meilleur allié de votre peau est l'eau : buvez au moins 1,5 litre par jour.

Et enfin un petit rappel : pour une belle peau et pour prévenir son vieillissement, pas de tabac !



MESSIEURS, SI VOUS PERDEZ VOS CHEVEUX, CONSULTEZ SANS ATTENDRE !

La calvitie, ou calopécie androgénique, se caractérise principalement par une perte de cheveux sur les zones fronto-temporales et vertex (sommet du crâne). Elle touche 30% des hommes après 30 ans. Les traitements existent et sont efficaces, à condition d'en bénéficier le plus tôt possible.

Qui sont les hommes touchés par la calvitie ?

La calvitie est fréquente. En Europe, 30% des hommes de plus de 30 ans sont concernés. Si le risque d'alopecie augmente avec l'âge, en cas d'hérédité familiale forte, les premiers signes peuvent se manifester avant même l'âge de 20 ans, en rapport avec la puberté...

A quoi est due l'alopecie androgénique ?

Elle est due à une accélération du cycle pileaire, phénomène qui conduit à un épuisement prématuré du renouvellement des cheveux. La cause est attribuée à un excès de sensibilité des récepteurs hormonaux aux androgènes (hormones sexuelles masculines).

Comment se déroule la consultation ?

Le médecin procède à un interrogatoire et à un examen local afin de confirmer le diagnostic de calopécie androgénique.

L'état de santé actuel et passé, la prise éventuelle de médicaments, une hérédité possible, etc., sont autant d'éléments qui permettent d'écarter une autre origine à la chute des cheveux (stress, anesthésie, interventions chirurgicales, fièvre élevée, radiothérapie, chimiothérapie, pelade, chute de cheveux saisonnière automnale, médicaments...).

Le traitement est avant tout médicamenteux.

Il repose classiquement sur l'application deux fois par jour d'une lotion (minoxidil et finastéride) capable de réduire le taux d'androgène au niveau du cuir chevelu.

Les études menées sur l'efficacité de ce traitement montrent qu'après 2 ans, 80% des hommes âgés de 18 à 41 ans ne perdent plus leurs cheveux. Certaines personnes constatent même une augmentation de la densité de leur chevelure. Et après 5 ans de traitement, 60% des hommes traités présentent une stabilisation.

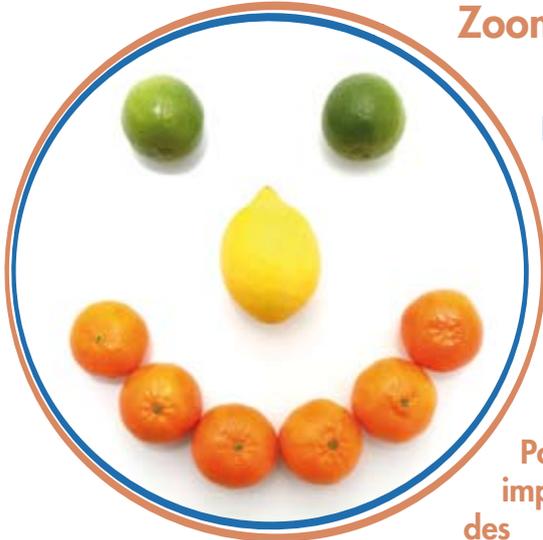
Le traitement a cependant ses inconvénients. Avec des applications locales biquotidiennes, il est contraignant. Ensuite, il doit être pris à vie (l'alopecie revient dans les 3 à 6 mois qui suivent l'arrêt du traitement). Enfin, ce traitement est coûteux et non remboursé par la Sécurité sociale.

Attention, pour obtenir de très bons résultats, le traitement doit débiter précocement, lorsque le sujet dispose encore de cheveux fins. À défaut, il faudra plutôt s'orienter vers une autre stratégie, comme la greffe de cheveux au niveau des zones dégarnies.





Zoom sur deux complications méconnues



Les complications liées au diabète existent. Mieux vaut les connaître pour mieux s'en prémunir. Les complications les plus connues touchent les yeux, les reins, le cœur et les artères, les organes sexuels. D'autres sont fortement sous-estimées, voire ignorées des diabétiques. Citons notamment les apnées du sommeil et les problèmes dentaires.

Pourquoi est-il si important de parler des complications aux diabétiques ?

Le diabète est une maladie déjà contraignante, pourquoi faut-il encore assombrir le tableau en parlant des complications liées à cette maladie ? Parce que les connaître permet de les prévenir, d'autant plus que les complications évoluent dans le temps, souvent silencieusement.

Seule une surveillance régulière et un bon contrôle du diabète permettent donc de mettre en œuvre une prévention efficace, avec pour objectif une amélioration de la qualité de vie du diabétique.

Pour bien vivre, le diabétique doit veiller à une bonne hygiène de vie, une alimentation équilibrée, une activité physique modérée et régulière et un bon suivi de son traitement.

Parallèlement, il existe des mesures préventives pour empêcher ou freiner l'évolution de certaines complications liées au diabète.

Quelles sont les complications du diabète ?

Le risque cardiaque est accru chez le diabétique, avec atteinte des artères coronaires. C'est également

le cas de l'artérite des membres inférieurs. Mais d'une manière générale, tous les nerfs périphériques peuvent être touchés et entraver la bonne oxygénation de nombreux organes, comme ceux qui irriguent les reins et les yeux.

Beaucoup moins connus comme complications, les diabétiques risquent davantage de souffrir d'apnées du sommeil et de problèmes buccodentaires.

Le diabète augmente le risque d'apnées du sommeil.

Entre 30% et 86% des diabétiques sont touchés par les apnées du sommeil, contre 4 à 9% dans la population générale. Cette affection se caractérise par de multiples arrêts respiratoires lors du sommeil. Ceux-ci durent quelques secondes avant que la personne ne reprenne sa respiration, souvent bruyamment (à l'origine d'un ronflement). Avec de telles apnées, le sommeil est peu récupérateur, la pression artérielle augmente et les organes sont moins bien oxygénés.

Pourquoi ce syndrome est-il plus fréquent chez les diabétiques ? Il est favorisé par l'excès de poids et en particulier l'adiposité abdominale, fréquente chez les diabétiques de type 2.

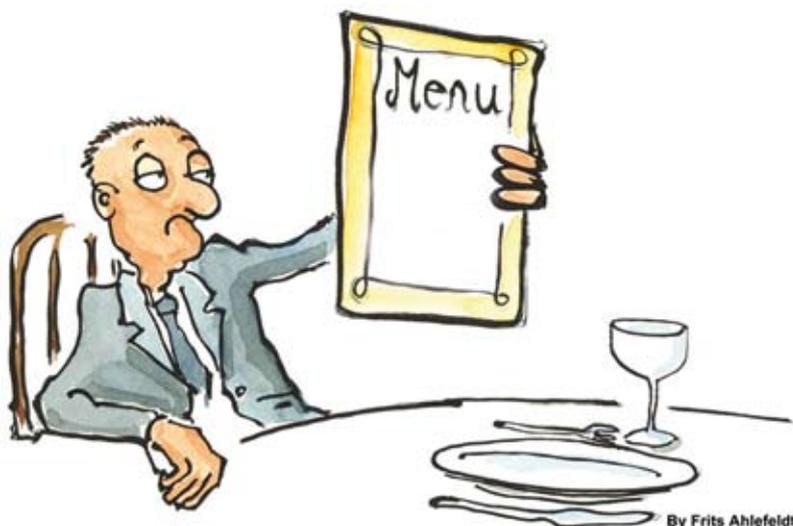
Les apnées du sommeil se répercutent sur la qualité de vie : somnolence dans la journée, fatigue,

DIABÈTE

troubles de la mémoire, difficultés de concentration, irritabilité, morosité, etc.

Mais elles aggravent également les maladies cardiovasculaires et notamment l'hypertension artérielle et les accidents vasculaires cérébraux. Enfin, le syndrome d'apnées du sommeil augmente la résistance à l'insuline.

En conclusion, un diabétique qui ronfle, qui est fatigué, somnolent et irritable, doit consulter un pneumologue à la recherche d'un syndrome d'apnées du sommeil.



Le diabète augmente les problèmes buccodentaires

Les personnes atteintes d'un diabète présentent plus souvent des maladies parodontales : inflammation des gencives et des tissus de soutien de la dent, pouvant à terme entraîner la perte des dents. L'Association française pour la santé buccodentaire précise qu'il «existe une relation à double sens entre ces deux pathologies : si le diabète favorise la maladie parodontale du fait d'une atteinte de la micro vascularisation et d'une moins bonne réponse immunitaire, la maladie parodontale peut, quant à elle, affecter la glycémie et déséquilibrer un diabète». Au final, la maladie parodontale augmente fortement le risque cardiovasculaire. Là encore, la solution est simple, se faire suivre régulièrement par son dentiste pour soigner toutes affections débutantes.



En conclusion, la prise en charge du diabète est vraiment pluridisciplinaire. Le diabétique doit se faire suivre très régulièrement par de nombreux spécialistes : dentiste, pneumologue, podologue, ophtalmologiste, cardiologue, etc.

Il est primordial d'en parler avec son médecin traitant ou son diabétologue afin d'établir un programme de dépistage personnalisé.



UNE CHARTE POUR JARDINER AU NATUREL



L'association Jardiniers de France propose à ses adhérents et à tous les jardiniers amateurs une charte pour un jardinage naturel. Objectif : responsabiliser les passionnés de jardin et généraliser des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Sensibiliser les jardiniers au respect de la Terre qui leur est confiée



Le jardinage amateur est malheureusement un gros consommateur de produits polluants : 8% des pesticides commercialisés en France sont ainsi utilisés dans les jardins des particuliers. Un chiffre bien trop élevé, qui a poussé l'association Jardiniers de France à proposer une charte pour le jardinage naturel. Sous la forme d'un guide riche en conseils et prônant le respect et le partage, deux valeurs défendues par l'association, cette charte s'adresse à tous les adhérents Jardiniers de France (ils sont

18.000) mais aussi à tous les amateurs de jardinage. L'objectif de cette initiative n'est pas de culpabiliser les jardiniers, mais plutôt de les encourager à adopter un comportement plus responsable et plus respectueux de l'environnement.



EN SAVOIR PLUS

sur le site de l'association
Jardiniers de France :

www.jardiniersdefrance.com

En pratique

Limiter l'usage de produits polluants, économiser l'eau en repensant les arrosages et en récupérant l'eau de pluie, laisser une petite place à la flore sauvage pour accueillir les insectes pollinisateurs et maintenir la biodiversité, ou encore éviter la pollution sonore engendrée par les matériels à moteur : autant d'exemples de petits gestes simples suggérés par cette charte.

En parallèle, l'association organise chaque année 2.500 ateliers pratiques partout en France, et met à la disposition du public deux livrets pédagogiques (vendus au prix de 2 €) :

- «Pesticides, comment s'en passer»
- «Le co, un tas d'avantages».

DU CARTON AU PIED DES ARBRES

Il est généralement admis qu'il vaut mieux limiter la présence d'herbes indésirables au pied des jeunes arbres, afin d'éviter la concurrence racinaire. Et si le carton ondulé était la bonne solution ?

Désherber pour limiter la concurrence



Durant les premières années qui suivent leur plantation, les jeunes arbres (fruitiers ou d'ornement) n'ont encore que peu de racines et ont besoin d'apports d'eau réguliers pour assurer leur développement. A cet égard, laisser les «mauvaises» herbes envahir leur pied n'est pas la meilleure façon de les aider à leur arrivée dans votre jardin...

À en croire un livre paru récemment, il y aurait 2 façons de maintenir le sol indemne de ces adventices :

- arracher ou biner (pas trop profondément pour ne pas blesser les racines)
- utiliser un désherbant total à base de glyphosate «en prenant toutes les précautions d'usage» (sic.) Bon... Rappelons brièvement que le glyphosate est la matière active du fameux Round..., dont l'impact sur l'environnement (pollution des eaux et du sol) paraît de plus en plus probant...

Et le paillage ?

Il existe en revanche une troisième voie, qui a le mérite d'être peu fatigante, gratuite et de favoriser la biologie du sol.

Le paillage (couverture du sol) permet en effet de limiter fortement la survenue et le développement des herbes indésirables. On pourrait l'envisager de 3 sortes :

- film plastique noir : c'est que qu'on utilise fréquemment pour les fraisiers. Inconvénient : outre l'emploi d'un matériau non biodégradable, il empêche la pénétration de l'eau, fort utile aux jeunes arbres
- paillage minéral (gravier, pouzzolane...) : esthétique, mais inerte, donc sans intérêt pour la qualité du sol
- organique, enfin : seule option susceptible de nourrir le sol

Le carton dans tout ça

Notre proposition : disposer au pied des arbres du carton, que vous aurez préalablement découpé grossièrement, en éliminant les adhésifs (non biodégradables). Veillez au bon chevauchement, afin qu'aucune mauvaise herbe ne puisse se faufiler. Privilégiez le carton ondulé : à base de



cellulose et lignine, il porte généralement peu d'encre et son collage est à base d'amidon. Papier journal ? Encre d'imprimerie ?

Les vieux journaux peuvent également être employés. Ils ont cependant tendance à se dégrader bien moins

lentement. Plus de problème a priori aujourd'hui avec les encres d'imprimerie, désormais exempts de métaux lourds. Evitez cependant les magazines (le papier glacé résiste aux bactéries !).

Recouvrez ensuite ces cartons avec les tontes de gazon (au printemps), des broyats végétaux à l'automne, de la paille, des feuilles mortes... Esthétique meilleure et enrichissement du sol à la clé.

Si la terre est sèche lors de l'installation, détrempez les morceaux de cartons en les plongeant dans une bassine, ou arrosez abondamment une fois en place.

Point important : ce paillage de couverture demeure perméable à l'air ainsi qu'à l'eau : la vie du sol est ainsi préservée.



Sous le carton : un sol vivant...

Intérêt de la méthode

En employant cette technique pour vos jeunes arbres ou au pied de vos haies taillées, vous constaterez à l'usage les avantages suivants :

- grâce à ce paillage efficace, plus de liseron ou de chiendent
- le carton isole davantage le sol, et constitue ainsi une protection thermique, tout en maintenant un bon degré d'humidité
- le carton ondulé a la faveur des vers de terre (eisenia), qui y trouvent notamment un abri pour leurs cocons : la vie du sol est ainsi favorisée
- en quelques mois, le carton se dégrade : si vous retirez l'ensemble de vos apports, vous découvrirez une terre impeccable et fertile en surface. Laissez tout en place, ou bien griffez légèrement pour enfouir le tout dans le sol avant... de recommencer la saison suivante !

CUILLÈRES D'ISA AU SAUMON FUMÉ



AVEC SAUCE RAIFORT

FACILE

- Pour : 6
- Portions : 6 cuillères
- Prêt en : 10 minutes (10 minutes de préparation)

Délicieuses et très jolies, ces petites cuillères feront une entrée idéale pour vos repas de fêtes ou pour un apéritif dînatoire amélioré. Si vous n'avez pas de cuillères, vous pouvez aussi présenter le tout sous forme de canapés, en choisissant un pain de mie de bonne qualité et en le grillant légèrement.

Ingrédients :

- 3 tranches de saumon fumé
- 1 cuillère à soupe de raifort
- 1 cuillère à café de jus de citron
- 20 cl de crème épaisse
- sel et poivre du moulin
- 6 câpres pour décorer ou du persil

Méthode de préparation :

1. Couper le saumon fumé en 12 rectangles pouvant être contenus dans les cuillères (ou sur les toasts). Réserver.
2. Au batteur électrique, faire monter la crème fraîche en crème fouettée puis ajouter le raifort, le jus de citron, le sel et le poivre. Répartir la moitié de ce mélange dans le fond des cuillères puis déposer un morceau de saumon par-dessus. Remettre de la crème, puis encore du saumon et terminer par une petite touche de crème au raifort. Décorer avec des câpres ou des petits morceaux de persil.

MAGRETS DE CANARD A L'ANANAS



- Pour : 4
- Prêt en : 35 minutes (15 minutes de préparation 20 minutes de cuisson)

FACILE

Ingrédients :

- 4 magrets de canards
- sel et poivre
- 50 g de gingembre
- 1 belle échalote grise hachée
- un peu de beurre
- 1/2 ananas bien mur coupé en morceaux
- le jus d'un demi-citron
- 1 cuillère à café de miel
- 1 cuillère à café de baies rosées

Méthode de préparation :

1. Prendre une poêle anti adhésive et mettre les magrets salés et poivrés à revenir
2. Quand les magrets commencent à rendre de la graisse, ajouter l'échalote
3. Faire cuire 15 minutes à feu moyen
4. Pendant ce temps dans une autre poêle normale, faire revenir les morceaux d'ananas et de gingembre dans du beurre pendant 5 minutes
5. Arroser avec le jus de citron
6. Ajuster la sauce avec un peu de miel
7. Servir les magrets et l'échalote puis l'ananas et saupoudrer de baies rosées.

TARTE FRANGIPANE POIRES ET CHOCOLAT



- Pour : 6
- Portions : 6 portions
- Prêt en : 50 minutes (20 minutes de préparation - 30 minutes de cuisson)

FACILE

Voici un dessert parfait si vous avez des invités de dernière minute. Cette tarte se prépare en un clin d'œil, elle est très appétissante et délicieuse.

Ingédients :

- 1 pâte feuilletée
- 4 poires bien mûres, pelées et coupées en deux
- 120 g de chocolat pâtissier
- 3 œufs
- 110 g de beurre ramolli
- 130 g de poudre d'amandes
- 125 g de sucre en poudre

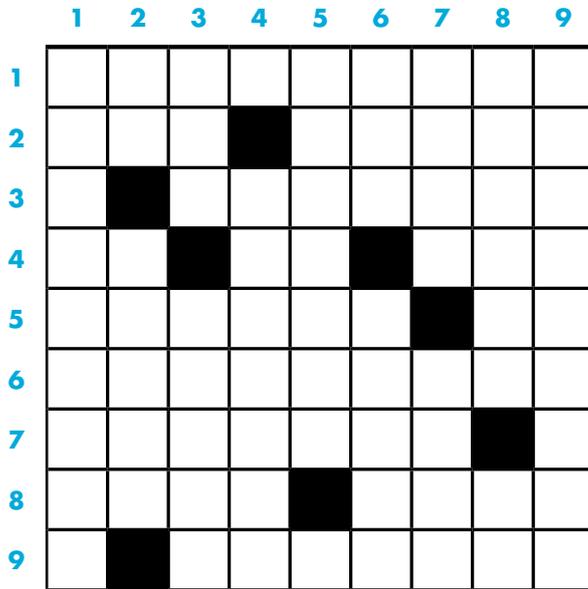
Méthode de préparation :

1. Dans un saladier, mélanger le beurre ramolli avec la poudre d'amandes et le sucre jusqu'à ce que vous obteniez une préparation lisse et homogène. Incorporer les œufs, un à un, en mélangeant bien après chaque addition.
2. Préchauffer le four à 190°C.
3. Étaler la pâte feuilletée dans un moule à tarte préalablement beurré.
4. Faire fondre le chocolat au bain-marie puis en napper le fond de tarte. Recouvrir de la préparation aux amandes et disposer les poires dessus.
5. Enfourner pendant 30 minutes environ.



Bon appétit !

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT :

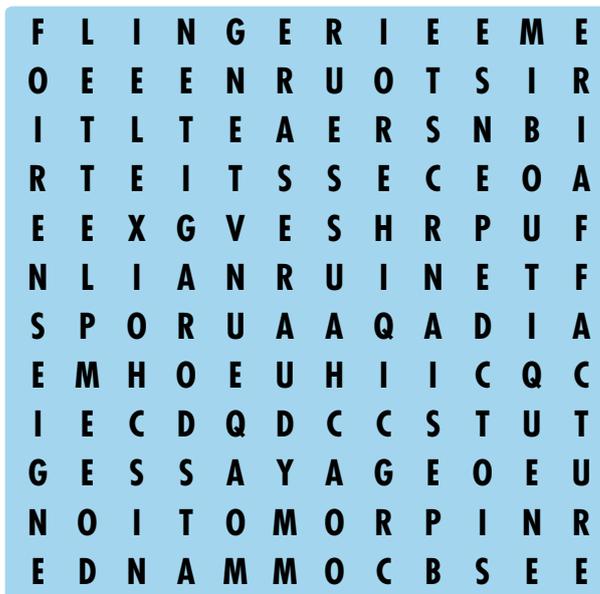
- 1. Classement.
- 2. Instrument à corde. Fleuve africain.
- 3. Descente sportive. - 4. Code postal.
- 5. Poisson de mer. Annonce une suite.
- 6. Dédaigné. - 7. Faux dur.
- 8. Ile de la Méditerranée. Déformés.
- 9. Appréhendée.

VERTICALEMENT :

- 1. Cacahuètes.
- 2. A la clef. Echantillon.
- 3. Autobus. Danse cubaine.
- 4. Bord du toit. - 5. Illimités.
- 6. Coule ses jours. Terre.
- 7. Etre actif. Bloc.
- 8. Etres mythiques. Cornière.
- 9. Chicanière

MOTS CACHÉS

Thème : Le shopping



21 mots à trouver.

- AFFAIRE
- BOUTIQUE
- BRADERIE
- CAISSE
- CHAUSSEUR
- CHOIX
- COMMANDE
- COURSES
- DÉPENSE
- DISQUAIRE
- ÉCHANGE
- EMPLETTE
- ENSEIGNE
- ESSAYAGE
- ÉTIQUETTE
- FACTURE
- FOIRE
- LINGERIE
- LIVRAISON
- PROMOTION
- RISTOURNE



SUDOKU

La grille de jeu est un carré de 9 cases de côté, subdivisé en 9 carrés de 3 par 3 appelés «régions». Le jeu de Sudoku consiste à remplir les cases vides afin que tous les chiffres de 1 à 9 figurent une fois et une seule dans chaque colonne, dans chaque ligne et dans chaque région. En d'autres termes, chaque colonne, chaque ligne et chaque région doit contenir tous les chiffres de 1 à 9. Une seule solution par grille est possible.

Grille n°1

			8			2	5	7
7	2		5					
5		6		7	2			
	5		7	3	6	9		
		2			9		3	1
	9	3			8	7		5
	3	1	6	4			7	
	6		1					4
4		5			7	1	6	

Grille n°2

2	1	4	6		8	9		
		8	1	3				
3					4	8		1
		2	4	6			9	
	9	5						6
4			7	9	5		8	
		1	8				5	
5				2		6		8
	3	7	5	1		2	4	

Solutions

8	3	7	5	1	6	2	4	9
5	4	9	3	2	7	6	1	8
6	2	1	8	4	9	3	5	7
4	6	3	7	9	5	1	8	2
7	9	5	2	8	1	4	3	6
1	8	2	4	6	3	7	9	5
3	5	6	9	7	4	8	2	1
9	7	8	1	3	2	5	6	4
2	1	4	6	5	8	9	7	3

Grille n°2

4	8	5	9	2	7	1	6	3
2	6	7	1	8	3	5	9	4
9	3	1	6	4	5	8	7	2
6	9	3	2	1	8	7	4	5
8	7	2	4	5	9	6	3	1
1	5	4	7	3	6	9	2	8
5	1	6	3	7	2	4	8	9
7	2	8	5	9	4	3	1	6
3	4	9	8	6	1	2	5	7

Grille n°1

5									
5									
7									
6									
5									
4									
3									
2									
1									

Mots Croisés

NAISSANCES



Raphaël DAUDIER	mai 2009
Sophia CHEMRAKHI	9 septembre 2009
Florian CARCY	17 septembre 2009
Selma LAKBAKBI	26 septembre 2009
Bianca LARBAT	28 septembre 2009
Soukaïna HAOUACH	29 septembre 2009
Edgard PUPIER	4 octobre 2009
Naëlle THÉRÉS	16 octobre 2009
Louis-Daniel HAMMÈS	20 octobre 2009
Mely SOMMER	23 octobre 2009
Manon FERNANDES MARTINS	30 octobre 2009
Wassim CAMARA	18 novembre 2009
Marine MARLY	20 novembre 2009
Nathan MARLY	20 novembre 2009
Matéo MOUSSET-GIGAUT	25 novembre 2009
Rudy MARY	1 ^{er} décembre 2009

MARIAGES



Christophe FERRE & Virginie METTE	Le 17 octobre 2009
Rasim KARA & Eduarda MAGALHÃES TEIXEIRA	Le 28 novembre 2009

DÉCÈS



Lydie QUITANÇON née PETIT	Le 27 septembre 2009
Araceli GARCIA FLOREZ née RUIZ BENSO	Le 12 octobre 2009
Marcel BONNEAU	Le 16 octobre 2009
Roger VIOLAND	Le 30 octobre 2009
Bernard LEFEVRE	Le 7 novembre 2009
André MOULHAC	Le 9 novembre 2009



INFORMATIONS CULTURELLES

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous souhaitez recevoir des informations sur les différentes manifestations culturelles (soirée théâtre, expositions...) organisées par la Commune d'Angerville. Merci de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous et le déposer à l'accueil en Mairie.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Ville d'Angerville - 2009

Service Cérémonies, Animations, Loisirs, Sports, Culture, Jeunesse, Information & Communication

Conformément au chapitre V (section 2) de la loi n°78-17 «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit d'opposition (hormis le cas où la réglementation ne permet pas l'exercice de ce droit), d'un droit de modification, de correction, de mise à jour et d'effacement des données auprès du correspondant désigné, qui vous communiquera toute information à cette fin.

ORDURES MÉNAGÈRES

2010 SICTOM DE LA REGION D'AUNEAU
 Tél : 02 37 22 17 37 – E-mail : sictom.ra@wanadoo.fr – Internet : www.sictom-region-auneau.com

Angerville ainsi que ses hameaux et lieux-dits

Collecte des emballages, journaux/magazines le **JEUDI** tous les 15 jours
 Collecte des ordures ménagères le **MARDI** et le **VENDREDI** toutes les semaines

DÉCHÈTERIES
 Les horaires et les jours d'ouverture sont disponibles sur place, par téléphone ou sur notre site internet : www.sictom-region-auneau.com

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M
2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 L	2 S	2 S	2 M	2 J
3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V
4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S
5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D
6 M	6 S	6 S	6 J	6 D	6 M	6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L
7 J	7 L	7 L	7 V	7 S	7 J	7 M	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M
8 V	8 M	8 M	8 D	8 S	8 M	8 J	8 D	8 V	8 V	8 L	8 M
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J
10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V
11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S
12 M	12 V	12 V	12 S	12 M	12 S	12 L	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D
13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 S	13 M	13 S	13 L
14 J	14 D	14 D	14 V	14 M	14 V	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 M
15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M
16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J
17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V
18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S
19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D
20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L
21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M
22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 V	22 V	22 L	22 M
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 S	23 S	23 M	23 J
24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V
25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S
26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D
27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L
28 J	28 D	28 D	28 V	28 M	28 V	28 M	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 V	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M
30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J
31 D	31 M	31 M	31 S	31 L	31 M	31 S	31 M	31 D	31 D	31 M	31 V

Attention: la collecte au vendredi 1er janvier sera reportée au samedi 2 janvier

JANVILLE Tél. 02 37 90 11 46
 QUARVILLE Tél. 02 37 22 15 48
 VOVES Tél. 02 37 99 27 91
 ROUVILLE-sous-AUNEAU Tél. 02 37 31 78 87
 ANGERVILLE Tél. 01 64 95 39 39



**Nous remercions toutes
les associations pour leur
participation et vous donnons
rendez-vous pour
le prochain numéro**

Conception & réalisation : **CREA pluriet** - Tél. 04 79 52 21 93 -

Direction de la rédaction et de la publication : Johann MITTELHAUSSER -

Contrôle éditorial : Lucien CHAUMETTE, Frédéricque SABOURIN-MICHEL, Matthé GOUACHE, Angelina SOHIER.

Crédits photos : Mairie d'Angerville, public Domain Pictures.net, Wikimedia Commons.

Imprimé avec des encres végétales et sur du papier labellisé FSC 